

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 25 septembre 2020

| | |
|---|--|
| Date de publication : 29 septembre 2020 | Délégués en exercice : 22 |
| Date de convocation : 17 septembre 2020 | Nombre de délégués présents : 12 Votes : Pour : 12 - Contre : - Abstentions : |

Le 25 septembre 2020, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Maillé (85), sous la présidence de M. Pierre-Guy PERRIER, président.

Etaient présents :

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
Guy MOREAU

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire
Pierre-Guy PERRIER

Au titre du Conseil départemental de Charente-Maritime
Stéphane VILLAIN

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres
Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de Vendée
François BON
Arnaud CHARPENTIER

Au titre des communes de Charente-Maritime
Stéphane COUTTIER

Au titre des communes des Deux-Sèvres
Catherine TROMAS
Elmano MARTINS

Au titre des communes de Vendée
Bernard BORDET

Au titre des EPCI des Deux-Sèvres
Anne-Sophie GUICHET

Au titre des EPCI de la Vendée
Gilles BOUTEILLER

Désignation des délégués de la commission d'appel d'offres

Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Aubrac, Alpilles, Ardennes, Armorique, Avesnois, Ballons des Vosges, Baronnies Provençales, Boucles de la Seine Normande, Brezine, Brière, Camargue, Capser Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corse, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonne - seen Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord.

Désignation des délégués de la commission d'appel d'offres

Contexte

Conformément à l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau doit procéder à la désignation de 5 membres titulaires qui siégeront avec le Président, ou son représentant, à la commission d'appel d'offres ainsi que 5 membres suppléants.

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau désigne les membres suivants :

Titulaires :

- François BON
- Pascal DUFORESTEL
- Anne-Sophie GUICHET
- Jean-Pierre SERVANT
- Catherine TROMAS

Suppléants :

- Benoit BITEAU
- Bernard BORDET
- Gilles BOUTEILLER
- Myriam GARREAU
- Elmano MARTINS

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,
Syndicat mixte
LE PRÉSIDENT
Pierre-Guy FERRIER

